

Pour diffusion immédiate

Festivent du 30 juillet au 3 août – Secteur Saint-Jean-Chrysostome

INTERDICTION DE STATIONNER SUR CERTAINES PORTIONS DE RUES PENDANT TOUTE LA DURÉE DE FESTIVENT

Lévis, le 17 juillet 2014. – Du 30 juillet au 3 août prochain se tiendra la 32^e édition de Festivent Ville de Lévis au Parc Champigny dans le secteur Saint-Jean-Chrysostome. Afin d'assurer le passage des véhicules d'urgence et des navettes, la Ville de Lévis tient à informer la population que certaines portions de rues aux abords du site ne seront pas disponibles pour le stationnement des véhicules automobiles, et ce, pour toute la durée de l'événement.

Interdiction de stationner du mercredi 30 juillet à midi jusqu'au lundi 4 août à midi

- rue de la Prairie est, entre les rues Commerciale et des Hérons;
- rue Perrier;
- rue du Moulin;
- rue des Hérons.

Veuillez prendre note que selon les circonstances, la Direction du service de police de la Ville de Lévis se réserve le droit d'apporter des modifications en tout temps au plan de circulation initial. Le cas échéant, une signalisation appropriée sera mise en place pour faciliter les déplacements des automobilistes, des résidentes et des résidents du secteur.

Pour en savoir plus sur l'événement, les navettes et les stationnements incitatifs : consultez le www.festivent.net ou composez le 418 833-2333.

Pour suivre l'actualité de votre ville (avis d'ébullition, fermetures de rues, etc.) la population est invitée à s'abonner aux alertes de contenu au www.ville.levis.qc.ca/alertes ou encore à la page Twitter de la Ville à l'adresse www.twitter.com/villedelevis.

- 30 -

Source : Direction des communications
Téléphone 418 835-8288

